Minute AG PFN

Le 18 janvier 2018

Rue du Sceptre, 39, 1050 à Ixelles (Refresh)

# Désignation présidente de séance

Marie Verwacht

Désignation d’un secrétaire : Swen Ore

# Approbation du PV de l’AG du 6 juillet 2017. Approuvé à l’unanimité.

# **Lecture du registre des membres.**

**Présents :**

-          Anne van de Vyver (présente)

-          Csilla Deak (présente par skype, mais qui de ce fait ne peut pas prendre part aux votes dans l’état actuel des statuts)

-          Daniela Climov (présente)

-          Jean-Marc Baijot (présent)

-          Anastasija Ore (présente)

-          Chantal Dheur (présente)

-          Swen Ore (présent)

-          George Brion (présent)

-          Geneviève Martin (présente)

-          Marie-Cécile d’Ursel (présente)

 **Absents et représentés**

-          Amandine Legrand, représentée par Marie Verwacht

-          Alain Ghislain, représenté par Marie Verwacht

-          Bernadette Naedts, représentée par Jean-Marc Baijot

-          Béatrice de Liedekerke, représentée par Jean-Marc Baijot

-          Sophie Marque, représentée par Anastasija Ore

 Reine-Marie Léonard, représentée par Georges Brion

 Vincent Léonard, représenté par Georges Brion

**Cas problématiques**

* **Cécile Winand.** A été désignée faisant partie du nouveau CA par Marie-Cécile en 2016 sans être au courant. A alors participé (malgré tout) au premier CA par téléphone puis nous a signalé qu’elle quittait et n’avait pas le temps de se déplacer. Elle ne répond plus aujourd’hui aux emails et n’est pas formatrice Sensiplan.
* **Wendy de Traux** a répondu à Marie Verwacht qu’elle ne voulait plus faire partie de l’association, ni du CA, ni de l’AG (voir annexe 2).

Pourtant, Marie-Cécile assure le contraire et présente une procuration à son nom. L’AG est placée face à un réel problème.

* **Lydie-Béa** (voir annexe 3)

# Présentation des comptes par Swen Oré

Les comptes sont votés, une majorité s’exprimant en faveur de l’approbation. Cependant Marie-Cécile vote contre pour des motifs liés entre autres à l’absence de publication au Moniteur belge du nom du trésorier, à la problématique du compte bancaire dont elle avait la signature et à de l’argent qu’elle ne pourrait donc pas déposer à la banque. Chantal propose qu’un membre du CA (le trésorier) accompagne Marie-Cécile à l’agence bancaire pour faire le point sur la situation et, si elle le désire, déposer des documents et de l’argent sur le compte.

# Présentation du manuel

Marie-Cécile critique le fait que le manuel soit très « allemand ».

Geneviève déplore que n’y figurent pas la trace des réalisations du PFN (CAF anciennement).

Daniela trouve que c’est un outil très pratique qui récapitule les règles.

De nombreuses interventions ont pour objet de souligner les points positifs liés au manuel mais aussi d’exprimer des regrets.

1. Modification du siège social

Une Modification des statuts est proposée, visant à transférer le siège social au 52 avenue Albert, 1190 Forest.

Tout le monde vote pour sauf Marie-Cécile.

# La cotisation des membres

Ce point est longuement discuté. Y sont liées des questions fondamentales comme le mode de financement de l‘asbl (intervention de Swen), le droit de vote selon la catégorie de membre à laquelle on appartient, l’opportunité de fixer une cotisation maximale ou au contraire minimale.

De nombreuses options dans les sens les plus divers voire parfois opposés sont envisagées. Jean-Marc souligne que quelle que soit l’option qui sera retenue, il faudra modifier les statuts

Rien n’est décidé.

# Les nouveaux membres du CA

La candidature d’Anastasija Ore est retenue à l’unanimité.

La séance est terminée.

Annexe 1 :

Mail du 15/05/2017 *: Bonjour à tous,*

*Je ne comprends absolument pas les mails que je lis. Apparemment j'ai été élue dans un conseil d'administration sans que j'en sois clairement demandeuse. J'ai déposé mon cv sur l'email de Marie-Cecile d'Ursel en faisant la demande que vous trouverez ci-dessous.  A savoir qu'avant de m'engager au sein de l'asbl, je voulais d'abord rencontrer les personnes.*

*" Je suis d'accord de faire partie du conseil d'administration moyennant une rencontre avec l'ensemble de ces membres au préalable. Ce n'est qu'après cette rencontre que je confirmerais ma présence au conseil d'administration" (dixit mon mail envoyer à Marie-Cecile d' Ursel en date du 26 avril 2017)*

*Si effectivement cela a été acté sans avoir tenu compte de mes recommandations (envoyé par mail) , il me semble que le vote du futur ca de l'asbl n'est pas représentatif des personnes votantes. (je vous renvoie aux lois des asbl pour corriger l'erreur)*

*Par la présente, et au cas où cela devait être nécessaire, je vous demande d'acter ma démission ou ma non admission de candidature.*

*Je ne comprends absolument pas ce qu'il se passe.*

*Pouvez vous me retourner par mail l'accord de ma décision ?*

*Je vous souhaite de trouver une équipe pour mener à bien votre asbl.*

*Je reste à votre disposition pour de plus amples informations*

*Très cordialement*

*Cécile Winand*

Annexe 2:

*"Bonjour Marie,*

*Je vous remercie pour votre email, mais je ne souhaite plus être convoquées aux AG de l'asbl Planning Familial Naturel;*

*dans le sens où j'ai annoncé par mail, il y a plusieurs mois déjà, à Marie-Cécile d'Ursel mon départ de l'association.*

*S'il est donc possible pour vous de ne plus me compter comme membre,*

*ni comme administrateur ni comme formateur sur le site officiel.*

*Vous remerciant et vous souhaitant le meilleur pour la prospérité de l'asbl.*

*Sincères salutations,*

*Lydie-Béa"*

Annexe 3:

*"Chère Marie, Je préfère ne pas m'engager pour le CA ni pour l'AG car suite à un sérieux traumatisme crânien, je ne conduis pas, ce qui rend les choses plus compliquées vu que j'habite à 50 km de Bxl.*

*Je souhaite à une action Si belle, bon vent et une reconnaissance de plus en plus large dans le futur.*

*Très amicalement*

*Wendy de Traux*